

réserve. A Prum, ils allaient jusqu'à fournir 70.000 journées de travail et 4.090 de charrois. On a observé sans doute qu'en certains domaines monastiques, le serf exploitant ne payait guère plus de 10 à 23 francs de rente par hectare. Mais il semble que ces conditions n'aient été qu'exceptionnellement obtenues par les paysans. En fait, le seigneur était libre d'accroître à son gré, redevances, corvées, droits d'usage, de gîte, prestations, *suffrages* (menues obligations), capitations et taxes de succession. L'arbitraire du gouvernement des propriétaires, encore aggravé par celui de leurs agents, faisait trop souvent dégénérer le servage en un état voisin de l'ancienne servitude.

La vie des classes rurales dans la dernière période du haut moyen âge. — La vie des classes rurales pendant cette période du moyen âge reste encore pleine d'incertitudes. Rude et grossière elle s'éloigne bien peu des conditions d'existence des époques barbares. En pays celtique, le paysan gîte dans des huttes de branchages ou dans de véritables terriers, rarement en hameaux (*trefs*). Les cultivateurs anglo-saxons préfèrent se grouper en villages (*tuns, towns*) où chacun a sa maison de bois (*hâm*), isolés de leurs voisins par des bornes sacrées, par des chênes séculaires, ornés de figures de bêtes, ou par des perches plantées au milieu des marais. Là, le paysan vit en demi-barbare dans sa chaumière fangeuse, garnie d'un mobilier sommaire, au sol de terre battue, à peine séparé de ses animaux. Dans les pays germaniques du continent, tantôt les paysans sont groupés en villages (*dorfen*) plus ou moins considérables, alignés le long des chemins, ayant autour d'eux les terres de la commune rurale, tantôt ils sont disséminés en hameaux (*weiller, villaria*) sur le grand domaine. En un certain nombre de régions, Frise, Pays-Bas, pays des Saliens, des Alamans et des Bajuyares, ils préfèrent la ferme isolée (*hof, heim, huis*), munie de solides portes, d'une clôture